

Le Président

Pôle Entreprises et Territoires

Affaire suivie par : Mathieu TARDIVON

☎ : 05.94.32.27.89

✉ : 05.94.32.61.15

Réf: JPL/JMN/MT/2013 /825

Objet : *Insécurité à Kourou et en Guyane*

Madame la Ministre,

La recrudescence d'actes délictueux à Kourou a franchi une nouvelle fois la limite de l'insupportable et doit être endiguée au plus vite afin de nous permettre, chefs d'entreprises de tous secteurs, d'exercer notre activité en toute quiétude.

Les événements de ces dernières semaines nous montrent, s'il en était besoin, à quelles impasses et contradictions ingérables conduit la lente recrudescence de l'insécurité à laquelle nous assistons depuis de longues années.

Il est indispensable que ces actes de banditisme soient combattus et que l'on mette fin à une situation devenant chaque jour plus intolérable pour tous.

Nos commerces s'éteignent, nos clients disparaissent par peur d'être agressés, nos touristes se font attaquer, la main d'œuvre qualifiée se fait de plus en plus rare et nous ne pouvons que constater la situation critique dans laquelle notre département se trouve actuellement.

L'impunité des délinquants est très mal vécue par les commerçants et par les citoyens, l'absence de sanctions exemplaires est devenue décourageante pour les citoyens et encourageante pour les malfrats. Le travail des forces de l'ordre sur notre département bien que remarquable et efficace est limité par l'absence d'infrastructures de rétention des délinquants juvéniles et le manque de place et de moyens de notre maison d'arrêt.

La CCI Guyane, au nom des socioprofessionnels et singulièrement ceux de Kourou, vous demande, Madame la Garde des Sceaux, de prendre sans tarder toutes les mesures susceptibles de renforcer la sécurité des personnes et des biens, condition indispensable à toute activité économique pérenne.

C'est une véritable entreprise de sécurisation du territoire dont a besoin la Guyane, sauf à aggraver encore toutes les impasses et tous les problèmes. Le défi est considérable, y compris dans les aspects de création et de développement d'entreprises, et il est de votre responsabilité de poser cet enjeu comme primordial pour notre Région.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

et ma sincère cordialité,

Mme Christiane TAUBIRA
Garde des Sceaux
Ministère de la Justice
13, place Vendôme
75001 Paris

Jean-Paul LE PELLETTIER

